

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 1^{er} février 2017 portant délégation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres passés par le service technique de l'aviation civile pour le compte du ministère de la défense (service technique de l'aviation civile)

NOR : DEVA1704036S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du service technique de l'aviation civile,

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics;

Vu le décret n° 2007-482 du 29 mars 2007 autorisant le ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matières de marchés publics et d'accords-cadres, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10, 29, 30, 31, 32 et 73;

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataire des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense, modifié par l'arrêté du 21 février 2008;

Vu l'arrêté du 25 février 2009 modifié portant création du service technique de l'aviation civile;

Vu l'arrêté du 25 février 2009 modifié portant organisation du service technique de l'aviation civile;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 (administration centrale) portant nomination du directeur du service technique de l'aviation civile,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD, ingénieure des ponts, des eaux et forêts, à Mme Stéphanie CHAYLA, attachée d'administration, et à M. SCHIANO di LOMBO, agent contractuel RIN, à l'effet de signer tout ordre de mission, état de frais, marché public et accord-cadre d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € (HT) et les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € (HT) pris en exécution des marchés à bons de commande, dans la limite des attributions du service technique de l'aviation civile.

Délégation de signature est donnée à M. Gabriel BERCARU, agent contractuel RIN hors catégorie, à M. Guilhem BLANCHARD, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, et à M. Thierry MADIKA, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, à l'effet de signer tout ordre de mission, état de frais, marché public et accord-cadre d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € (HT) et les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € (HT) pris en exécution des marchés à bons de commande, dans la limite de leurs attributions et compétences.

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les ordres de déplacements temporaires sur le territoire métropolitain des agents relevant de leur autorité à :

M. Eric ABRAVANEL, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division environnement.

M. Pierre LECLERC, ingénieur divisionnaire des TPE, chef de la division sécurité et capacité aéroportuaires.

Mme Myriam CHEZE, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division équipement.

M. Jean-Bernard RAVENEL, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef de la division sûreté.

Article 2

Cette décision annule et remplace la décision du 3 novembre 2016 portant délégation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres passés par le service technique de l'aviation civile pour le compte du ministère de la défense.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 1^{er} février 2017.

*Le directeur du service technique
de l'aviation civile,
O. JOUANS*